



**N° 12**

**JANVIER 2013**

# LE MERITE 82

Bulletin de liaison de la section 82  
de l'Ordre National du Mérite

## LE MOT DU PRESIDENT

Chers Compagnons,

2013 sera pour l'Ordre National du Mérite une année de célébration : nous fêterons le cinquantième anniversaire de la création de notre ordre par le Général de Gaulle. De nombreuses manifestations auront lieu tout le long de l'année. Notre section, quant à elle, a le projet d'organiser, le 6 décembre 2013, conjointement avec les membres de l'Ordre de la Légion d'Honneur, un concert à Montauban, où se produira le Chœur de l'Armée Française. Nous envisageons également donner, en cette année festive, un éclat particulier à notre assemblée générale en invitant, si cela est possible, un écrivain de renom pour animer notre conférence habituelle.

« Etre décoré de l'Ordre National du Mérite n'est pas une fin en soi ». Telle est la devise de notre association.

C'est pourquoi nous nous efforçons de transmettre à notre jeunesse les valeurs du civisme et de la citoyenneté qui sont au cœur de notre engagement.

.../.

Adresse : Ordre National du Mérite - section Tarn-et Garonne  
1359 Av. de Beausoleil, 82000 Montauban

*L...*

En mémoire de tous ceux et celles qui ont lutté, pour maintenir l'idéal républicain et les valeurs humanistes, nous voudrions les l'aider à se souvenir et à comprendre le sens du « devoir de mémoire ».

C'est le souci qui nous a animés en créant au sein de notre section une commission en faveur du civisme et de l'éducation citoyenne. En 2012, celle-ci a organisé une manifestation destinée aux lycéens de notre département. Elle a choisi comme thème les symboles de la République « la Marseillaise » et « le drapeau français » et a pu organiser une conférence le 30 novembre dernier qui a été très appréciée par les élèves du lycée THEAS, établissement qui porte le nom d'un résistant Montalbanais. Ce premier succès est encourageant et la commission « Civisme et devoir de Mémoire », maintenant en « ordre de marche », poursuivra son action en 2013, en nous proposant, je n'en doute pas, d'autres projets en faveur de la jeunesse.

A l'aube de cette nouvelle année, Je vous présente, à vous et à vos proches, tous mes meilleurs vœux et surtout des vœux de santé.

Le Président  
Jacques Garrisson



## **NOUVELLES NOMINATIONS**

(décret du 14 novembre 2012— J.O n° 0266 du 15 novembre 2012 )

### **Au grade d' Officier**

Promotion du Ministère de la Justice

Madame Marie-Françoise d' ESPARBES – SERNY

### **Au grade de Chevalier**

Promotion du Ministère de l'Intérieur

Monsieur Daniel NOUAILLAC

Promotion du Ministère de l'Agriculture,  
de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Monsieur Claude REHLINGER

Madame Jacqueline REHLINGER

Promotion du Ministère de l'Artisanat,  
du Commerce et du Tourisme

Madame Adelaïde MONTIEL

Nous leur exprimons nos plus vives félicitations pour cette décoration qui récompense leur engagement au service de la collectivité. Etre décoré dans l'Ordre du Mérite n'est pas une fin en soi et nous ne doutons pas qu'ils continueront à prendre un peu de leur temps disponible pour apporter leur pierre à l'édifice en rejoignant notre association.

**ASSEMBLEE GENERALE**  
**de l'ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL**  
**DU MERITE - SECTION DU TARN ET GARONNE**

L'assemblée générale ordinaire s'est déroulée le dimanche 14 octobre 2012 à 9 heures dans les locaux du 17ème RGP, avenue du 10ème dragon à Montauban .

L'assemblée générale est ouverte par le Vice-président Christian Doumenc, représentant le Président Maître Jacques Garrisson actuellement en convalescence à qui il adresse ses plus chaleureux vœux de bon rétablissement.

La parole est donnée au nouveau Commandant du régiment , le Colonel Stéphan VALES, Chef de corps du 17ème régiment du génie parachutistes de Montauban qui exprime sa satisfaction de poursuivre la tradition d'accueillir l'association de l'ONM dont il partage largement les valeurs.

Pour animer la première partie de l'assemblée générale, et après avoir remercié les nombreux compagnons présents, le Vice-président invite Monsieur Gilbert Raust, compagnon et Chef de mission du projet d'itinéraire à grand gabarit, à présenter un exposé sur le transport des pièces de l'Airbus A 380 par la route de Langon à Toulouse. Illustré par la projection de photos et de cartes routières des départements traversés, le conférencier décrit, après l'histoire du projet, les travaux rendus nécessaires pour l'acheminement des différentes pièces construites en Europe et assemblées dans la ville rose.

Après ce brillant exposé qui met en évidence tout le savoir-faire et l'ingéniosité de l'équipe pour la réalisation du projet, la séance est interrompue quelques minutes avant l'arrivée des personnalités.

A la reprise des travaux , le Vice-Président Christian Doumenc accueille Monsieur Fabien Sudry, Préfet du Tarn et Garonne, Madame Valérie Rabault, Députée de la circonscription de Montauban, Madame Brigitte Barèges, Maire de Montauban, le Colonel Temporel, Commandant de la Base de défense Montauban -Agen -Castelsarrasin ainsi que Monsieur Gonzalès, représentant le Président du Conseil Général et Madame Monique Valat!

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur Christian Doumenc propose de respecter une minute de silence pour honorer la mémoire des compagnons décédés au cours de l'année et propose d'ajouter cette année une pensée particulière pour les militaires assassinés à Montauban et les soldats du 17ème RPG morts au combat en Afghanistan. Puis le Vice-président entonne à capella le chant de *la Marseillaise* qui est repris par l'ensemble des compagnons .

#### REMISE DES BREVETS ET D'UNE MEDAILLE

Cette année nous avons le plaisir de remettre le brevet de l'Ordre National du Mérite à quatre compagnons :

Un Officier – Jean SAHUC et trois Chevaliers – Martine BONTEMPI – Henri AMIANO et Jean-Baptiste GOUJON.

Le Vice-président remet les diplômes et adresse ses félicitations et un mot chaleureux pour chacun.

En témoignage de reconnaissance pour le dévouement et la solidarité dont il a fait preuve tout au long des nombreuses années consacrées à sa mission d'hospitalier, le Docteur Marion reçoit la médaille d'honneur de l'ONM.

#### LECTURE DES RAPPORTS STATUTAIRES

Madame Carral, Secrétaire de la section, donne lecture du rapport des activités qui se sont déroulées au cours de l'année. Le rapport est mis au vote et approuvé à l'unanimité. Puis c'est autour de Madame Huguette Montagnac de lire le rapport financier. La gestion rigoureuse des finances fait ressortir un excédent de 614,80 euros pour l'exercice 2012. Le rapport est mis au vote et accepté à l'unanimité.

#### ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

La lecture et le vote des rapports ont été suivis par l'élection de deux nouveaux membres du bureau de la section :

La candidature du Colonel Eugène COJAN et celle de Monsieur André GRESLE sont proposées et mises au vote de l'assemblée. Les deux candidats sont élus à l'unanimité.

## COMMISSION CIVISME ET PRIX DE L'EDUCATION CITOYENNE

Le Docteur James Simon, Président de la Commission « civisme et prix de l'éducation citoyenne » a détaillé la mission et le but de cette commission et a rappelé la nécessité de promouvoir les valeurs du civisme chez les jeunes. Dans le cadre d'une convention nationale de partenariat ANMONM et Education Nationale, une conférence à l'intention des lycéens sera organisée le 30 novembre au Lycée Théas, dont le thème sera « *la Marseillaise de la révolution à nos jours* » en présence de Monsieur Fabien Sudry, Préfet du Tarn et Garonne et de nombreux invités.

Les autorités départementales et les élus ainsi que les membres de l'association sont invités à se rendre au Monument aux morts du 17<sup>ème</sup> RGP pour y déposer une gerbe.

Un apéritif offert par la Municipalité de Montauban a clos cette studieuse et amicale manifestation. Une partie de l'assistance s'est dirigée vers le restaurant où nous attendait un repas au menu très bien choisi. Comme l'avait souhaité le Président Jacques Garrisson, nous avons pu apprécier en entrant dans la salle, le décor raffiné des tables ornées de compositions florales aux couleurs de l'ONM.

Comme chaque année une loterie gratuite proposée au cours du repas a mis une ambiance très conviviale.

Christian Doumenc  
Vice -Président

Danielle Carral  
Secrétaire



« *Le mérite est à ceux qui luttent constamment* » Théodore Roosevelt

Il y aura 50 ans cette année que le Général De Gaulle instituait le décret de création de l'Ordre National du Mérite, le 3/12/1963. Ce décret a la particularité de porter les signatures de trois Présidents de la République française : Charles De Gaulle, Georges Pompidou alors Premier Ministre et de Valéry Giscard d'Estaing, Ministre des Finances. L'Ordre du Mérite comporte trois grades : Chevalier – Officier et Commandeur. De plus il y a deux dignités : Grand Officier et Grand Croix, auquel il faut ajouter Grand Maître .

Il est intéressant de noter les membres au 15 juillet 2010 :

Chevaliers 151.900 – Officiers 31.807 – Commandeurs 5.269 – Grands-Officiers 313 – Grands-croix 142 – Grand-Maître 1

Qu'en est-il de notre Section du Tarn et Garonne ?

Chevaliers 124 – Officiers 20 - Commandeurs 5 - Total = 149 membres.

Nous devons la médaille au sculpteur-médailleur, Max Leognany.

Dans le Tarn et Garonne nous avons une très bonne section, et en ce début d'année nous tenons à remercier notre Président Jacques Garrisson, et toute l'équipe qui s'investit jour

après jour pour que l'esprit de convivialité demeure entre les membres. Nous souhaitons un bon rétablissement à notre Président qui après une opération assez sérieuse , se trouve maintenant en convalescence . Je profite de l'occasion pour remercier au nom de tous les membres notre compagnon Monsieur Robert Guicharnaud pour la fidélité avec laquelle il a permis à notre bulletin de liaison de paraître régulièrement depuis sa création en juillet 2007.

Quelques évènements de l'année 1963 date de la création de notre ordre national :

- ◊ Le prix Nobel de la paix est attribué au Comité International de la Croix Rouge .
- ◊ Discours de Martin Luther King « *I have a dream* »!
- ◊ Signature du traité d'amitié à l'Élysée entre le Président français Charles De Gaulle et le Chancelier de l'Allemagne fédérale Konrad Adenauer.
- ◊ Assassinat du Président John Fitzgerald Kennedy
- ◊ Décès du Pape Jean XXIII

André Greslé

*Dans le cadre de la commission civisme et devoir de mémoire, a été organisée le 30 novembre 2012, par notre section une rencontre avec les élèves du lycée Théas à Montauban, au cours de laquelle sont intervenus Jacques Carral, de l'académie de Montauban, et M. Fabien Sudry, préfet de Tarn-et-Garonne. Le thème développé par J. Carral était La Marseillaise de la révolution française à nos jours, donc voici un extrait....*

La Marseillaise, tel est le titre de notre hymne national. Tous les enfants de France en apprennent le refrain et le premier couplet à l'école et le chantent parfois lors d'une manifestation officielle ou dans les tribunes d'un stade à l'occasion d'un match international de football ou de rugby. Cet hymne a une histoire qui commence en 1792.

### **Qui a écrit La Marseillaise , quand et en quelles circonstances ?**

On doit La Marseillaise, pour la musique et les paroles à un officier du génie nommé Claude , Joseph Rouget de Lisle. Il est né le 10 mai 1760 à Lons-le-Saunier dans le Jura, où son père était avocat. Tout en étant un modéré, il était favorable aux idées de la Révolution, il était aussi un musicien amateur et autodidacte.

Nous sommes le 24 avril 1792. Les esprits s'échauffent à Strasbourg, car on vient d'apprendre que , cinq jours plus tôt, la France a déclaré la guerre à l'Autriche ( dont le souverain est Léopold II, frère de Marie-Antoinette ). Rouget de Lisle, si l'on en croit l'histoire qu'il a lui-même souvent racontée, au cours de la soirée passée chez son ami le Baron de Dietrich, riche industriel et maire de la ville, reçut de son hôte cette commande: « *Mais vous, Monsieur de Lisle trouvez un beau chant pour ce peuple soldat qui surgit de toutes parts à l'appel de la patrie en danger et vous aurez bien mérité de la Nation* ».



Pris de court, notre capitaine, dans la nuit qui suivit, se mit au travail. Il se souvint alors d'une affiche placardée dans les rues. C'était la « Société des Amis de la constitution » qui appelait les citoyens à se mobiliser contre l'ennemi autrichien. Il était écrit sur cette affiche : « *Aux armes citoyens : L'étendard de la guerre est déployé ! Aux armes ! Il faut vaincre ou mourir. Aux armes citoyens! ...*

Ces phrases l'inspireront et lui apporteront les principales idées qu'il développera dans ce chant qu'il compose à la hâte et dont, dès le lendemain matin, il apportera la musique et les paroles à son ami de Dietrich. Chez le Maire de Strasbourg, Rouget de Lisle chanté pour ses amis ce chant patriotique qu'il intitula : *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*. Aussitôt imprimé, ce chant paroles et musique fut exécuté pour la première fois le 29 avril sur la place d'armes de Strasbourg.

La création de cette œuvre qui viendra rapidement sur le devant de la scène donna une certaine célébrité à son auteur mais ne lui assura pas une carrière fulgurante ni comme militaire ni comme musicien. Cette notoriété lui évita cependant d'être guillotiné quelques années plus tard. Pour avoir protesté contre l'internement de Louis XVI, à la suite de la prise des Tuileries le 10 Août de la même année il est démis de ses fonctions. Arrêté plus tard sous La Terreur, il échappe de peu à la guillotine parce que les juges ont bien voulu se souvenir qu'il était l'auteur de *La Marseillaise*.

Après la chute de Robespierre, il reprend brièvement sa carrière militaire en Vendée où il participe à l'expédition de Quiberon avec Hoche, puis quitte définitivement l'armée en 1796 pour retrouver sa famille à Lons-le Saulnier.

Malgré quelques tentatives pour écrire et composer d'autres chants dans la même veine que *La Marseillaise* (Il écrivit même un hymne intitulé *Vive le Roi* sous la restauration. !) Il vécut assez misérablement en se livrant à divers travaux d'écriture et de traduction. Pour survivre on dit même qu'il vendait le manuscrit (à chaque fois « unique ») de *La Marseillaise*, qu'il écrivait de sa belle écriture, au fur et à mesure de ses besoins.

A l'âge de 76 ans, le 26 juin 1836, il mourut à Choisy-le-Roi où il fut inhumé.

### **Quel est le contenu et le message de ce chant révolutionnaire ?**

Dans sa version originelle, l'œuvre de Rouget de Lisle ne comprend pas moins de 15 couplets. La version officielle actuelle en contient 7 mais la plupart des français ne connaissent aujourd'hui autre chose de *La Marseillaise* que le refrain et le premier couplet que voici :

*Allons enfants de la Patrie Le jour de gloire est arrivé!  
Contre nous de la tyrannie l'étendard sanglant est levé,  
Entendez-vous dans nos campagnes Mugir ces féroces soldats ?  
Ils viennent jusque dans nos bras. Égorger nos fils, vos compagnes !*

Ce premier couplet annonce l'arrivée prochaine des armées des tyrans ( c'est à dire des monarques coalisés contre la France )

On a beaucoup commenté ce refrain, et particulièrement ses deux derniers vers : « *Qu'un sang impur/abreuve nos sillons* »

Aux armes citoyens, Formez vos bataillons, Marchons, marchons, Qu'un sang impur Abreuve nos sillons . Cela voudrait-il dire que le sang des français serait « pur » et celui de ses ennemis «impurs» ? Ce serait un contresens de le penser.

**Le 7ème couplet** dit le « couplet des enfants » appelle les jeunes français à suivre les traces glorieuses de leurs aînés « De les venger ou de les suivre ». Seulement la vérité historique demande de signaler que ce couplet n'est pas de Rouget de Lisle et qu'il a été ajouté, probablement dès le mois de juillet 1792. Il serait l'œuvre de l'abbé Pessonneau, professeur au collège de Vienne ( en Isère ). Mais sur l'attribution de ce dernier couplet, des incertitudes demeurent en voici le texte :

*Nous entrerons dans la carrière, Quand nos aînés n'y seront plus. Nous y trouverons leur poussière Et la trace de leurs vertus. Bien moins jaloux de leur survivre Que de partager leur cercueil. Nous aurons le sublime orgueil , de les venger ou de les suivre !*

### **Quelle est sa notoriété durant la révolution française ?**

Début juillet , six cents volontaires de Marseille et de Montpellier prennent la route pour « monter » sur Paris. On fait imprimer pour eux un tité-a-part de ce chant qui sera leur chant de marche . Nos volontaires marseillais atteignent la capitale le 30 juillet où leur hymne connaît immédiatement un grand succès et devient populaire sous le titre

*La marche des marseillais puis de l'hymne des marseillais et un plus tard ( mais on ne sait pas précisément à quelle date ) **La Marseillaise** .*

### **Quand La Marseillaise est-elle devenue officiellement l'hymne national de la France ?**

A la fin de la période révolutionnaire, *La Marseillaise* est supplantée par deux hymnes. Le plus célèbre est le *chant du départ* d'Etienne-Nicolas Méhul pour la musique et du grand poète André Chénier pour les paroles. Après 1795 , un autre chant patriotique écrit en réaction contre le Terreur, *le réveil du Peuple*, fit son apparition. Jugée trop « révolutionnaire » *La Marseillaise* fut interdite sous le Premier Empire et sous la Restauration. Napoléon 1er lui préféra *Le Chant du départ*.

C'est enfin dans le texte de la nouvelle constitution – celle de la IV<sup>e</sup> République – adoptée par référendum le 13 octobre 1946, que **LA MARSEILLAISE** devient officiellement le seul et unique hymne national de notre république dans son article 2 qui dit ceci :

*article 2-*

*« L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge à trois bandes verticales d'égales dimensions.*

*L'hymne nationale est La Marseillaise.*

*La devise de la République est : Liberté, Égalité, Fraternité.*

*Son principe est : gouvernement du peuple, pour le peuple et par le peuple . »*



Pour terminer cette manifestation, Monsieur Fabien Sudry, est intervenu - très brillamment- sur le thème du drapeau tricolore français, venant ainsi compléter la communication entendue en première partie.

(un extrait sera publié dans le bulletin de juillet)



## RESTEZ JEUNE

La jeunesse n'est pas une période de la vie, elle est un état d'esprit, un effet de la volonté, une qualité de l'imagination, une intensité émotive, une victoire du courage sur la timidité, du goût de l'aventure sur l'amour du confort.

On ne devient pas vieux pour avoir vécu un certain nombre d'années, on devient vieux parce que l'on a déserté son idéal. Les années rident la peau, renoncer à son idéal ride l'âme. Les préoccupations, les doutes, les craintes et les désespoirs sont les ennemis qui lentement nous font pencher vers la terre et devenir poussière avant la mort.

Jeune est celui qui s'étonne et s'émerveille. Il demande comme l'enfant insatiable : et après ? Il défie les événements et trouve de la joie au jeu de la vie.

Vous êtes aussi jeune que votre foi. Aussi vieux que votre doute, aussi jeune que votre confiance en vous-même. Aussi jeune que votre espoir aussi vieux que votre abattement.

Vous restez jeune tant que vous resterez réceptif, réceptif à ce qui est beau, grand et bon. Réceptif aux messages de la nature, de l'homme et de l'infini. »

*Ce poème de Samuel Ullman, était le favori du Général Mac Arthur durant la seconde guerre mondiale.*

## NOUVELLES BREVES

C'est avec une grande joie que nous avons appris la nomination au grade de Colonel de notre compagnon Bernard Wierbinsky. Qu'il en soit chaleureusement félicité.

Notre compagnon Georges Calsina est parti dans l'Aude où il continuera d'adhérer à l'association dans la section de ce département. Nous lui souhaitons une bonne installation.

### Les décorés et les autres...



Nous connaissons tous dans notre entourage des personnes qui mériteraient de recevoir la Médaille du Mérite qui sied si bien sur notre veste , et qui pourtant ne la recevront jamais !

J'espère que vous ne m'en voudrez pas trop d'apporter ici un témoignage personnel .

En recevant la Médaille de Chevalier de l'ordre du mérite j'ai tout naturellement eut une pensée très forte pour ma maman qui n'était pas là en 1987. Elle avait déjà quitté ce monde en 1963, alors que nous servions comme Missionnaire de l'Armée du Salut au Brésil. Dans mon allocution j'avais mentionné le fait qu'elle aurait mérité un morceau de cette médaille . Très jeune elle avait connu le travail dur comme « domestique »( terme employé à l'époque ) dans les fermes. Plus tard, mère de trois garçons elle resta seule pour nous élever, papa ayant quitté le foyer conjugal alors que je n'avais que deux ans . C'est donc comme femme de ménage qu'elle a travaillé toute sa vie , prenant chaque matin le premier métro à Paris pour se rendre dans des bureaux . Les journées se poursuivaient chez divers patrons . Elle accomplissait ses tâches pas toujours faciles sans jamais se plaindre et souvent avec le sourire . Dans sa simplicité , ne se réclamant d'aucune religion elle reste, pour moi un exemple . Oui, certainement, Maman faisait parti de ces nombreux anonymes qui auraient mérité la Croix du Mérite !

André Greslé  
Compagnon

## LA VIE DE LA SECTION

### ADHESIONS 2012

*Nous avons le plaisir d'accueillir cette année huit nouveaux membres :*

Mme Monique NESPOULOUS

Le Colonel Eugène COJAN

M. Bernard PESQUI

M. Claude CORDELLE

M. Raymond LAURENS

M. Jean-Marie GOUJON

M. Michel LAFITE

M. Jean Francis SAHUC

A tous nous exprimons notre plus vive satisfaction et leur souhaitons la bienvenue au sein de notre section;

A ce jour, notre association compte : 5 commandeurs,  
20 officiers, 124 chevaliers

### DECES

*Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de*

M. Marcel AMATRUDA , survenu le 25/01/2012

M. Jean ABAD , survenu le 04/03/2012

M. Bernard GUILLAUME, survenu le 23/05/2012

Le président et les membres du comité ont présenté leurs condoléances aux familles et à leurs proches.



La traditionnelle « Coque des Rois »  
se déroulera le 9 janvier 2013 à 16 h 00

A noter le changement d'adresse :

Au couvent de la Molle  
Salle des conférences  
Impasse Maurice Bayrou (route de Toulouse)

#### **Autres évènements et dates à retenir**

Le lundi 3 Juin 2013 : sortie du Printemps.

Le 6 décembre 2013 : concert donné par le chœur de l'Armée Française.

Début décembre 2013 : une exposition pour la commémoration  
du 50ème anniversaire de la création de l'ordre.

Fin décembre : Assemblée générale de l'association.